

VIDE GRENIER

Organisé par la **PÉTANQUE PONTOISE**

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

8H00 - 18H00

AUX ARÈNES COUVERTES PONTONX SUR L'ADOUR

RÉSERVATION JUSQU'AU MARDI 6 OCTOBRE 2026

Venez chiner, vendre et faire de bonnes affaires!

RÉSERVATIONS / RENSEIGNEMENTS 06 87 34 18 30

On vous attend nombreux!

Buvette et restauration sur place!

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Association de la Pétanque Pontoise

Règlement du VIDE-GRENIER

Ce vide grenier est ouvert à tous de 8h00 à 18h00 aux Arènes couvertes de Pontonx-sur-l'Adour. L'installation se fera à partir de 6h00.

Merci de nous faire parvenir le bulletin d'inscription ci-dessous au plus tard le 06/10/2026 accompagné d'un chèque à l'ordre de la Pétanque Pontoise et d'une photocopie recto/verso de la pièce d'identité ou carte professionnelle à l'adresse suivante :

Mr DUTOUYA Patrick – 6 Rue de Nogaro 40465 Pontonx-sur-l'Adour.

La réservation ne sera effective qu'à réception du paiement et du justificatif d'identité.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte et/ou sinistre des objets ou de litige d'un vendeur avec des agents des contributions, de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

L'attribution des places se fera dans l'ordre chronologique des inscriptions. Aucun remboursement de l'emplacement ne sera effectué quelque soit le motif de défection.

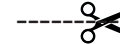
Pour les particuliers :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 Code de Commerce)

Pour les professionnels :

- Être soumis au régime de l'article L310-3 Code du commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 Code Pénal)

Restauration rapide et buvette seront proposées au public et aux exposants tout au long de la journée.



Bulletin d'inscription
A retourner avant le 06/10/2026

Nom / Prénom - Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Je m'installe :	à l'intérieur (tables fournies)	Total à payer : _____ mètres x 4€ = _____ €
	à l'extérieur	Total à payer : _____ mètres x 3€ = _____ €
	Portant (non fourni)	Total à payer : _____ nombre x 2€ = _____ €

Pièce Jointe (Photocopie)

Carte d'Identité / Passeport / Permis de conduire

- Délivré le : _____

- Préfecture de : _____

Carte Professionnelle

-RSC: _____

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et s'engage à en respecter les termes.

A : _____ Le : _____

Signature :